

# La gestion d'un Grand Site de France: témoignage du Marais poitevin



Table ronde 13 novembre 2013

# Le Marais poitevin :

2ème zone humide de France

A l'est :  
le site classé  
labellisé Grand Site de France

Entité géographique répartie  
sur 2 Régions  
et 3 Départements

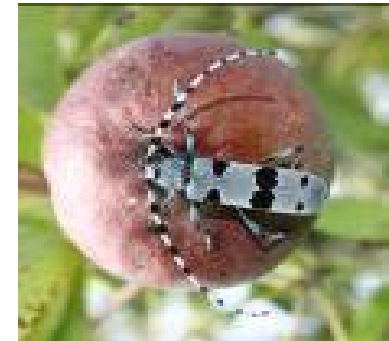






Un site classé par décret du 9 mai 2003  
fragile et vaste : 18 600 ha, 24 communes

pour son intérêt pittoresque : paysage singulier  
et scientifique



# Les effets du classement

## Protection juridique forte

issue des lois de 1906 puis 1930

- Intégrée au code de l'environnement L 341-10 :  
« *les monuments naturels et les sites ne peuvent être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale* » de l'Etat.

= avis Préfet ou Ministre

- Gestion quotidienne du site par  
2 Inspecteurs des Sites / 3 ABF : réglementaire,  
en partenariat avec le Parc Interrégional :  
animateur Opération Grand Site  
et labellisé Grand Site de France



## Les enjeux de gestion

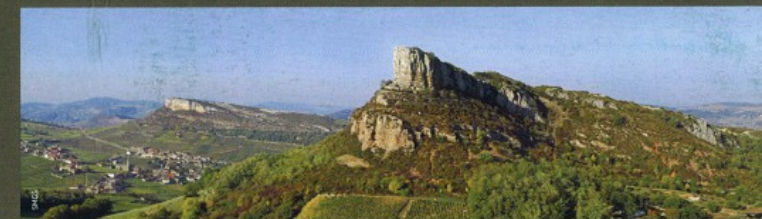
- Préserver les paysages  
et la biodiversité

- Soutenir une gestion  
dynamique du site par des  
usages appropriés

= pour valoriser les fonctions  
de la zone humide



PRÉSERVER LES PAYSAGES  
SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ  
Les Grands sites s'engagent



En partenariat avec  
le Réseau des Grands  
Sites de France



# Le Réseau des Grands Sites de France

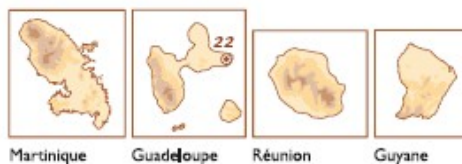
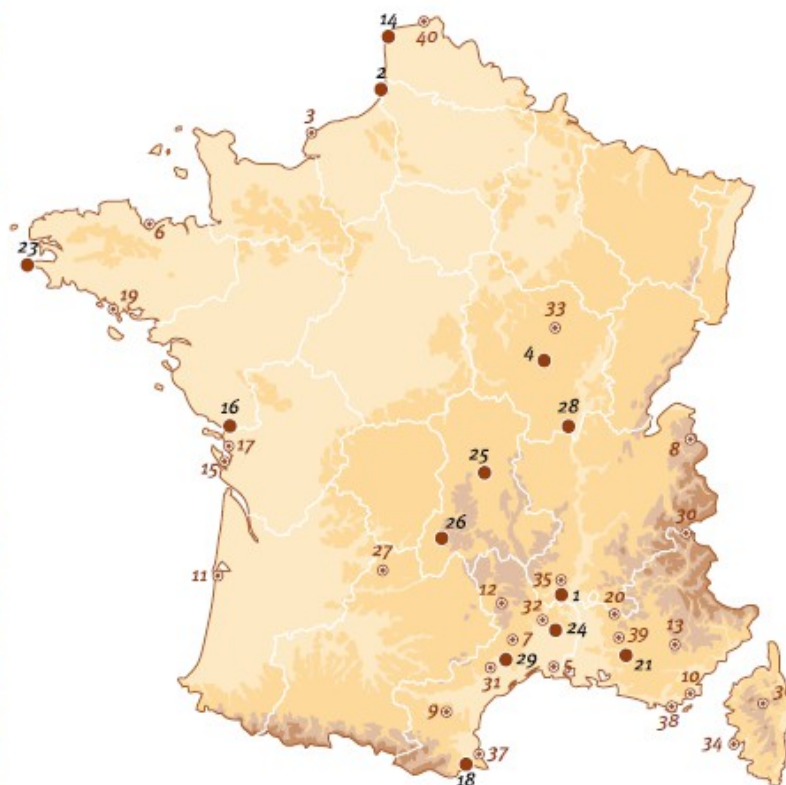
40 sites, près de 32 millions de visiteurs

<b>GRAND SITE</b>	Aven d'Ornac .....	1
	Baie de Somme .....	2
	Bibracte-Mont Beuvray .....	4
	Les Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez .....	14
	Marais Poitevin .....	16
	Massif du Canigó .....	18
	Pointe du Raz en Cap Sizun .....	23
	Pont du Gard * .....	24
	Puy de Dôme .....	25
	Puy Mary - Volcan du Cantal .....	26
	Sainte-Victoire .....	21
	Saint-Guilhem le Désert et Gorges de l'Hérault ** .....	29
	Solutré Pouilly Vergisson .....	28

	Alésia .....	33
	Anse de Paulilles .....	37
	Camargue gardoise .....	5
	Caps d'Erquy-Fréhel .....	6
	Cirque de Navacelles *** .....	7
	Cirque de Sixt Fer à Cheval .....	8
	Cité de Carcassonne * .....	9
	Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées .....	10
	Dune du Pilat .....	11
	Dunes de Flandre .....	40
	Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort .....	17
	Falaises d'Etretat, Côte d'Albâtre .....	3
	Gorges de l'Ardèche .....	35
	Gorges du Gardon .....	32
	Gorges du Tarn et de la Jonte *** .....	12
	Gorges du Verdon .....	13
	Iles Sanguinaires - Pointe de la Parata .....	34
	Marais et Place Forte de Brouage .....	15
	Massif des Ocre .....	39
	Massif dunaire de Gâvres-Quiberon .....	19
	Mont Ventoux .....	20
	Pointe des Châteaux .....	22
	Presqu'île de Giens, Salins d'Hyères .....	38
	Rocamadour ** .....	27
	Vallée de la Clarée et Vallée Étroite .....	30
	Vallée de la Restonica .....	36
	Vallée du Salagou .....	31

- Sites labellisés Grand Site de France
- ⊙ Sites engagés dans une démarche visant la labellisation

Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.



\* site du patrimoine mondial UNESCO    
 \*\* site du patrimoine mondial UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle  
 \*\*\* site du patrimoine mondial UNESCO au titre des Causses et des Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

Réseau de  
40 gestionnaires  
concernés par :

- un site classé
- un paysage emblématique
- une volonté de gestion et de développement durable

Réseau créé en 2000,  
le Marais poitevin membre  
fondateur et actif

**Dans le Marais poitevin,  
le site classé a été accompagné en 2004  
d'un programme d'actions (OGS)  
pour la mise en valeur et la gestion du Grand Site :**

**1/ Restaurer et entretenir le paysage classé :**  
*canaux et fossés, alignements de frênes têtards, prairies naturelles humides*

**2/ Retrouver l'usage des liens à l'eau :**  
*reconquête des ports, quais, cales...*

**3/ Organiser la gestion et l'accueil touristique**  
*pour un développement maîtrisé,  
bénéfique au territoire, aux habitants,  
aux visiteurs, et au site*



# 1/ Restaurer et entretenir le paysage : monument vivant fragile

Un équilibre fragile entre l'eau, la terre et l'homme qui repose sur l'exploitation continue du milieu :

**2000 km de réseau hydraulique**

**400 000 frênes têtards**

**Une biodiversité à sauvegarder : Natura 2000**

**35 000 parcelles privées**

## Les enjeux de la gestion paysagère :

- **Maintenir la trame paysagère singulière du marais mouillé façonnée au XIXème**
- **Adapter sa gestion au enjeux de biodiversité, et à l'évolution des usages**



# La stratégie : entretenir et gérer une mosaïque d'habitats naturels valorisée par l'élevage et favorable à la biodiversité

En 10 ans, 700 ha de marais restaurés en prairies et en habitats naturels  
(*boisements spontanés ou gérés, mégaphorbiaies...*)

2 350 ha de prairies aménagées favorisant la gestion par l'élevage  
Retour des éleveurs par bateau dans les 300 ha d'îles



## 2/ Retrouver l'usage des liens à l'eau : reconquête du patrimoine : ports, quais, cales, passerelles.. de manière diffuse dans les 24 communes du Grand Site



# Retrouver l'usage des liens à l'eau :

## Amélioration du cadre de vie, réappropriation par les habitants



# Accompagner les projets d'aménagement

de mesures de gestion  
des espaces publics  
sans pesticides

....

Dans le respect de la  
zone humide



### 3/ Gérer et répartir les flux touristiques, améliorer et diversifier l'offre



Embarcadère  
Qualité  
Marais poitevin



**Sensibiliser les visiteurs et habitants,  
Former les professionnels à l'écotourisme,  
Animer le réseau des acteurs de l'éducation à  
l'environnement**



Développer des filières

basées sur les  
productions locales

valorisant l'économie de  
proximité

et la zone humide :

*AMAP, maraîchage...*

à  
Coulon

# La Laiterie

Saveurs du Marais poitevin

BOUTIQUES • VENTE DIRECTE  
VISITES GUIDÉES • ATELIERS DE FABRICATION

*Decouvrez les produits locaux  
du Marais poitevin...*



**La Conserverie**  
Atelier de transformation



**La Brasserie  
du Marais poitevin**  
Fabrique de bières artisanales



**L'Ambassade du cacao**  
Biscuiterie chocolaterie artisanale  
P'tit musée de l'angélique et du chocolat



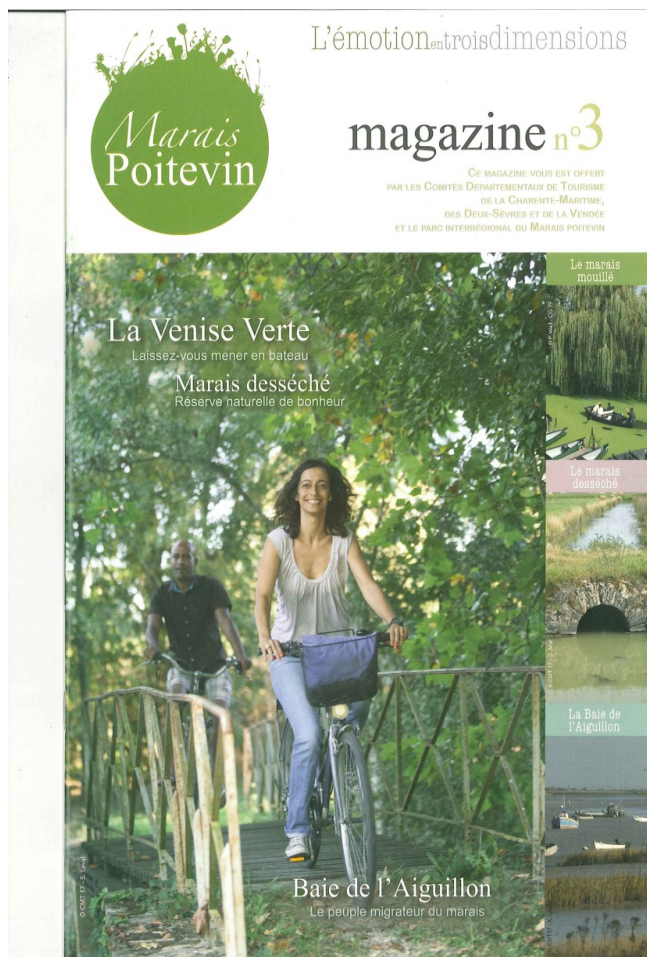
et aussi le **CREGENE**  
Conservatoire des ressources  
génétiques du Centre Ouest Atlantique

*Des saveurs authentiques  
issues de productions locales  
et respectueuses de l'environnement*

2, RUE DU PORT DE BROUILLAC - 79510 COULON



# D'une manière générale, gérer le Grand Site dans un esprit de mutualisation et de partenariat



## Exemple : Emotion Marais poitevin



# La démarche Grand Site de France

= une protection forte : le site classé

+ des moyens importants et contractualisés  
pour restaurer et gérer le site

*(10 millions d'euros en 10 ans avec deux conventions-cadre OGS)*

+ le label : responsabilité à poursuivre  
sur la base d'un schéma à 6 ans

**= Plus-values**

**Paysage et biodiversité**

**Economie de valorisation des ressources naturelles**



# Conclusion

**Une gestion basée sur des partenariats actifs,  
continus, formalisés**

autour de la valorisation du patrimoine, socle commun  
et la mutualisation des outils

**Le Parc Interrégional du Marais Poitevin :**

**Une structure de gestion unique**  
qui anime ces partenariats

et répond aux enjeux de préservation et de valorisation  
des fonctions de la zone humide dans son ensemble  
au delà des limites administratives.





Ensemble, développons un territoire exceptionnel

## SYNDICAT MIXTE DU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon

TÉLÉPHONE > 05 49 35 15 20

TÉLÉCOPIE > 05 49 35 04 41

COURRIEL > [correspondance@parc-marais-poitevin.fr](mailto:correspondance@parc-marais-poitevin.fr)

SITE INTERNET > [www.parc-marais-poitevin.fr](http://www.parc-marais-poitevin.fr)